

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 15 janvier 2025 à 9 h 10 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, via l'application Teams, M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20250115-127

APPROBATION - CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR, TRANSACTION ET QUITTANCE - 101-17-15922/MPDP

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention de règlement hors cour, transaction et quittance du dossier de la Cour du Québec portant le numéro 540-22-028651-213, dans la cause Ville de Laval c. RioCan Holdings (Québec) inc.;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2024-6657)

CE-20250115-128

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - RESPONSABLE STRATÉGIE DE CONTENU WEB - COMMUNICATIONS ET MARKETING

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54563, pour une période de 26 semaines, au poste de responsable stratégie de contenu web au Service des communications et du marketing, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-6574)

CE-20250115-129

RAPPORT D'ENGAGEMENT - MEMBRE DE CABINET

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de nomination d'un membre du personnel de cabinet préparé par le Service des ressources humaines le 11 décembre 2024.

(SD-2024-6591)

CE-20250115-130

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - RESPONSABLE
AMÉLIORATION CONTINUE - BUREAU DE LA
PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 41603, pour une période de 52 semaines, au poste de responsable amélioration continue au Bureau de la performance organisationnelle, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-6781)

CE-20250115-131

STAGE - SÉCURITÉ INCENDIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un étudiant du Collège de Chicoutimi à effectuer un stage non rémunéré, pour une période de 2 semaines, au poste de stagiaire au Service de sécurité incendie, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-6793)

CE-20250115-132

PROMOTION - SUPERVISEUR CHEF ARCHITECTURE ET
MAINTIEN - IMMEUBLES, PARCS ET ESPACES PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de procéder à la promotion de l'employé numéro 47282 au poste de superviseur chef architecture et maintien au Service des immeubles, parcs et espaces publics, avec une période d'essai de 6 mois.

(SD-2024-6800)

CE-20250115-133

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'un jour, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 6 janvier 2025.

(SD-2024-6820)

CE-20250115-134

ENGAGEMENT PERMANENT - RESPONSABLE SOUTIEN
ADMINISTRATIF - URBANISME

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 55108, avec une période de probation de 12 mois, au poste de responsable soutien administratif au Service de l'urbanisme, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-6821)

CE-20250115-135

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'un jour, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 6 janvier 2025.

(SD-2025-3)

CE-20250115-136

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période de 15 jours, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 6 janvier 2025.



(SD-2025-5)

CE-20250115-137

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre administrativement avec solde, rétroactivement au 14 novembre 2024, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 8 janvier 2025.

(SD-2025-27)

CE-20250115-138

CONGÉDIEMENT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder au congédiement de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 8 janvier 2025.

(SD-2025-27)

CE-20250115-139

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - CONSEIL
RÉGIONAL DE LA CULTURE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Conseil régional de la culture de Laval concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 183 794 \$ pour la réalisation du projet «Cellule culture-communautés», et ce, dans le cadre du protocole d'entente avec la Fondation Lucie et André Chagnon pour la mise en oeuvre du plan d'action de la Politique régionale de développement social (PRDS), tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1830579)

(SD-2024-6714)



CE-20250115-140

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - AU PANIER DE
CHOMEDEY

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre Ville de Laval et Au Panier de Chomedey concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 125 801 \$ pour la réalisation du projet «Suite de la planification transitoire de l'épicerie Au panier», et ce, dans le cadre du protocole d'entente avec la Fondation Lucie et André Chagnon pour la mise en oeuvre du plan d'action de la Politique régionale de développement social (PRDS), tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1830579)
(SD-2024-6714)

CE-20250115-141

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - GROUPE
PROMO-SANTÉ LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre Ville de Laval et Groupe Promo-Santé Laval concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 38 147 \$ pour la réalisation du projet «Mise en oeuvre d'ateliers de cuisine collective et d'éducation à l'alimentation», et ce, dans le cadre du protocole d'entente avec la Fondation Lucie et André Chagnon pour la mise en oeuvre du plan d'action de la Politique régionale de développement social (PRDS), tel que recommandé par le comité transitoire régional;

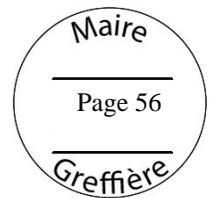
d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1830579)
(SD-2024-6714)

CE-20250115-142

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - CENTRE
COMMUNAUTAIRE VAL-MARTIN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre communautaire Val-Martin concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 124 746 \$ pour la réalisation du projet «Poursuite du projet Vers un continuum de services dans le quartier des IVM», et ce, dans le cadre du protocole d'entente avec la Fondation Lucie et André Chagnon pour la mise en oeuvre du plan d'action de la Politique régionale de développement social (PRDS), tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1830579)
(SD-2024-6714)

CE-20250115-143

**APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - ASSOCIATION
COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE L'ÎLE JÉSUS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et l'Association coopérative d'économie familiale de l'Île Jésus concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 75 161 \$ pour la réalisation du projet «Coordination de la cellule sur le logement social et communautaire», et ce, dans le cadre du protocole d'entente avec la Fondation Lucie et André Chagnon pour la mise en oeuvre du plan d'action de la Politique régionale de développement social (PRDS), tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1830579)
(SD-2024-6714)

CE-20250115-144

**APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - OFFICE
MUNICIPAL D'HABITATION DE LAVAL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et l'Office municipal d'habitation de Laval concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 147 844 \$ pour la réalisation du projet «Poursuite du projet Vers un continuum de



services dans le quartier des IVM», et ce, dans le cadre du protocole d'entente avec la Fondation Lucie et André Chagnon pour la mise en oeuvre du plan d'action de la Politique régionale de développement social (PRDS), tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1830579)
(SD-2024-6714)

À 12 h 40, la séance est suspendue.

À 14 h, la séance se poursuit. Tous les membres sont présents.

CE-20250115-145

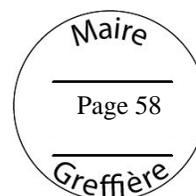
DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2720

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour le service de tonte de gazon dans la zone est, 2025-2028;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-6242)



À 15 h 14, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière